



Caen la mer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2019**

~~~~~

Date de convocation :

Le 13 juin 2019 à 18h21

Le Bureau communautaire de Caen la mer s'est réuni à huis clos en salle du bureau de l'hôtel de la communauté urbaine, sous la présidence de Joël BRUNEAU, Président.

Présents : Monsieur Patrick LESELLIER, Monsieur Dominique RÉGEARD, Monsieur Serge CALMELS, Monsieur Patrick LECAPLAIN, Madame Hélène BURGAT, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Marc POTTIER, Monsieur Dominique VINOT-BATTISTONI, Monsieur Joël PIZY, Monsieur Daniel FRANÇOISE, Monsieur Ludwig WILLAUME, Monsieur Pascal SÉRARD, Monsieur Ernest HARDEL, Monsieur Stéphane LEBREUILLY, Monsieur Patrick LEDOUX, Monsieur Joël JEANNE, Madame Annick FARCY, Monsieur Christian DELBRUEL, Monsieur Stéphane LE HELLEY, Monsieur Robert MICHEL, Madame Catherine PRADAL-CHAZARENC, Monsieur Aristide OLIVIER, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Laurent MATA, Monsieur Joël BRUNEAU, Monsieur Claude YVER, Monsieur Joël BELLANGER, Madame Béatrice TURBATTE, Monsieur Michel BOURGUIGNON, Monsieur Jacques VIRLOUVET, Monsieur Michel LAFONT, Madame Nelly LAVILLE, Monsieur Olivier DÉRU, Madame Valérie GILLES, Madame Martine FRANÇOISE-AUFFRET, Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Thierry RENOUF, Monsieur Rémi POIRIER (à partir dossier n°17).

Excusé(s) ayant donné pouvoir: Monsieur Michel MARIE à Monsieur Robert MICHEL, Monsieur Jacques LELANDAIS à Monsieur Dominique VINOT-BATTISTONI, Monsieur Frédéric LOINARD à Monsieur Dominique RÉGEARD, Monsieur Yves RÉGNIER à Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Philippe JOUIN à Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Denis VIEL à Monsieur Olivier DÉRU, Monsieur Eric GUÉROULT à Monsieur Claude YVER, Monsieur Christian LE BAS à Madame Valérie GILLES, Madame Aurore BRUAND à Monsieur Jacques VIRLOUVET, Monsieur Eric GOBERT à Monsieur Pascal SÉRARD.

Excusés : Monsieur Sébastien FRANÇOIS, Monsieur Gilbert BOUHIER, Monsieur Jacques LANDEMAINE, Monsieur Patrice COLBERT, Monsieur Romain BAIL, Madame Stéphanie YON-COURTIN, Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, Monsieur Salvatore BELLOMO, Monsieur Gérard LENEVEU, Monsieur Rémi POIRIER (jusqu'au dossier n°16), Madame Isabelle MULLER DE SCHONGOR, Monsieur Raymond PICARD, Monsieur Gérard CAUX, Monsieur Rodolphe THOMAS, Monsieur Pascal LECOEUR, Monsieur Richard MAURY, Monsieur Sébastien DEBIEU, Monsieur Didier LHERMITE, Monsieur Marc LECERF, Madame Sylviane LEPOITTEVIN.

Le bureau nomme Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE secrétaire de séance.

---

**COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT**

**N° B-2019-06-13/01 - Modalités d'organisation de l'apprentissage au sein de Caen la mer**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les modalités d'organisation de l'apprentissage dans la collectivité figurant au rapport de présentation,

Le bureau communautaire autorise le président ou son représentant à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement du coût salarial afférent à ces contrats.

**N° B-2019-06-13/02 - Actualisation du régime indemnitaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer et d'attribuer les primes et indemnités réglementaires au profit des agents relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Le bureau communautaire dit que l'attribution de régime indemnitaire sera notifiée aux agents par arrêté individuel.

**N° B-2019-06-13/00 – Renouvellement des prestations de service de médecine professionnelle convention de groupement de commande**

Acte retiré.

**N° B-2019-06-13/03 - Fusion-Absorption MEFAC - Caen la mer Emploi et Compétences**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion à l'association Caen la mer Emploi et Compétences,

Le bureau communautaire approuve les projets de statuts.

**N° B-2019-06-13/04 - Hérouville Saint Clair - Rue Léon Foucault - Désaffectation et déclassement de la parcelle BN 103 pour partie**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, constate la désaffectation de partie de la parcelle BN 103, située rue Léon Foucault à Hérouville saint Clair, pour une superficie d'environ 450m<sup>2</sup>, et pour laquelle la surface sera précisée par géomètre lors de l'établissement du document d'arpentage,

Le bureau communautaire décide de déclasser du domaine public ladite emprise.

**N° B-2019-06-13/05 - Hérouville Saint-Clair - Zone d'activités CITIS - Cession au profit de la SCI 17 NIBUL de la parcelle cadastrée BO 239**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de céder au profit de la SCI 17 NIBUL, ou de toute société qui s'y substituerait pour le même projet, une parcelle de terrain cadastrée BO 239 pour 400 m<sup>2</sup>, sise ZAC du CITIS, rue Marie Curie à Hérouville Saint Clair au prix de 50€ HT/m<sup>2</sup> soit pour 400 m<sup>2</sup> la somme de vingt mille euros hors taxes (20.000 € HT),

Le bureau communautaire dit que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,

Le bureau communautaire autorise le président ou son représentant à signer l'acte de vente ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**N° B-2019-06-13/06 - Projet tramway - Réparation par la voie transactionnelle des dommages économiques anormaux et spéciaux ayant un lien direct avec les travaux du tramway : autorisation de signature de la convention d'indemnisation avec le représentant de l'enseigne 'BC distribution ' à Caen**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Tramcités à signer ladite convention, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente

délibération et à procéder au paiement de l'indemnité due au représentant de la SARL « BC Distribution ».

**N° B-2019-06-13/00 – Avenant 2 à la convention relative à la création et au fonctionnement d'une desserte de la zone commerciale IKEA par les transports en commun de l'agglomération caennaise**

Acte retiré.

**N° B-2019-06-13/07 - Règlement intérieur des postes de secours**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les termes du règlement intérieur des postes de secours de la Communauté urbaine Caen la mer.

**N° B-2019-06-13/08 - Association club OCEAN - Championnat de France de Stand Up Paddle "eaux intérieures" du 31 août et 1er septembre 2019 - subvention affectée**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien financier au club OCEAN de Ouistreham, pour l'organisation du Championnat de France de Stand Up Paddle "eaux intérieures" qui aura lieu les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2019, par le versement d'une subvention de 1.000,00€ (mille).

**N° B-2019-06-13/09 - Caen Nautic Club pour l'organisation du Championnat de France INSHORE les 7 et 8 septembre 2019 - subvention affectée**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien financier au CAEN NAUTIC CLUB par le versement d'une subvention de 1.000,00€ (mille).

**N° B-2019-06-13/10 - Dégrèvements - redevance assainissement suite à des fuites d'eau**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde les dégrèvements de redevance assainissement (épuration, collecte et transports pour la partie revenant à la Communauté urbaine) apparaissant dans le tableau ci-après :

*MRC = Agence de l'eau - modernisation des réseaux de collecte)*

| Nom<br>Prénom                                             | Adresse                                                                   | Code Identification | Surconsommation<br>prise en compte<br>(nombre de m <sup>3</sup> ) | Montant<br>du<br>dégrèvement<br>(En €) |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| SCI RUE NEUVE<br>SAINT JEAN                               | 22 rue Neuve Saint Jean<br>14000 CAEN                                     | 48300101065102      | 377                                                               | 251.07                                 |
| SCI RUE NEUVE<br>SAINT JEAN                               | 22 rue Neuve Saint Jean<br>14000 CAEN                                     | 48300101065102      | 47                                                                | 46.67                                  |
| SAFOUI                                                    | 28 avenue de la Marjolaine –<br>Troarn<br>14670 SALINE                    | 00471210076202      | 239                                                               | 82.57                                  |
| Mairie Bretteville<br>L'Orgueilleuse –<br>Salle Omnisport | 8 avenue de la Stèle – Bretteville<br>L'Orgueilleuse<br>14740 THUE ET MUE | 1528006405          | 191                                                               | 199.21                                 |
| Hôtel CARLINE                                             | 11 rue Joseph Rousselot<br>14000 CAEN                                     | 48300101352102      | 1 638                                                             | 877.25                                 |
| SARL GRILL DV                                             | 17 place de la République<br>14000 CAEN                                   | 48300100986105      | 322                                                               | 183.49                                 |
| ROSE et BINET                                             | 1 avenue Jean Ternisien<br>14150 OUISTREHAM                               | 0010379743          | 7                                                                 | 9.40                                   |
| LEMAITRE et GOSSE                                         | 15 allée du Moulin à Voide<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR                | 111599              | 337                                                               | 541.22                                 |

|                                   |                                                             |                |      |          |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------|------|----------|
| POLONIA PETITON                   | 17 place Camille Blaisot<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR    | 108831         | 1268 | 2036.42  |
| STATION DE LAVAGE<br>DE LA SPHERE | 2 boulevard Henri Becquerel<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR | 32700121001    | 1240 | 1991.44  |
| SARL LOCETO                       | 26 rue Ecuycère<br>14000 CAEN                               | 48300100966006 | 588  | 319.87   |
| SOCIETE JAYME DA<br>COSTA ENERGIE | 14 avenue du Pays de Caen la<br>Mer 14460 COLOMBELLES       | 48100210444301 | 1391 | 1 866.72 |
| COTTRAIT                          | 21 rue du Port<br>14670 SALINE                              | 00471210102701 | 71   | 22.98    |
| POREY                             | 13 rue du Pommier Gris<br>14123 CORMELLES LE ROYAL          | 0010330443     | 126  | 169,09   |
| RUEL                              | 101 avenue du Général Leclerc<br>14150 OUISTREHAM           | 1538001807     | 673  | 971,61   |
| HOUSSIN                           | 29 Grande Rue<br>14111 LOUVIGNY                             | 1528030258     | 65   | 87,23    |
| BRETON                            | 9 rue de Plumetot<br>14112 PERIERS SUR LE DAN               | 1528043886     | 52   | 69,78    |
| OBLIN                             | 7 rue des Marchés<br>14123 CORMELLES LE ROYAL               | 1528076270     | 169  | 226,8    |
| CF CUISINES                       | 23 rue des Méfiers<br>14123 CORMELLES LE ROYAL              | 0010033133     | 475  | 637,45   |
| CLOUPEAU                          | 10 chemin des Pèlerins<br>14920 MATHIEU                     | 1528043399     | 60   | 80,52    |
| SOCIETE TOKHEIM<br>France         | route de Soliers<br>14540 GRENTHEVILLE                      | 1528021538     | 245  | 328,79   |
| QUEUNIET                          | 23 avenue de la Marne<br>1450 OUISTREHAM                    | 0010301736     | 138  | 254,96   |
| BUHOUR                            | 10 rue Pasteur<br>14790 Verson                              | 1528032750     | 52   | 69,79    |
| LEONCE                            | 4 Longue Vue des Architectes<br>14111 LOUVIGNY              | 0010189807     | 98   | 131,52   |
| TOUQUERANT                        | 13 rue du Val<br>14760 BRETTEVILLE SUR ODON                 | 0010335299     | 49   | 57,89    |
| BANC                              | 3 allée des Cèdres<br>14930 MALTOT                          | 0150032683     | 92   | 126,51   |
| BREHERET                          | 7 8 rue de l'Yser<br>14150 OUISTREHAM                       | 1538002312     | 75   | 114,07   |
| BELLANGER                         | 14 rue Froide<br>14150 OUISTREHAM                           | 1538002799     | 59   | 116,02   |
| SARL ETS DELAMARE                 | route de Caen / ZI le Maresquier<br>14150 OUISTREHAM        | 1538003653     | 6561 | 9 398,02 |
| DECKER                            | 18 boulevard Boivin Champeaux<br>14150 OUISTREHAM           | 1538003572     | 206  | 322,08   |
| SARL OMAR / HOTEL<br>LE NORMANDIE | 100 avenue Michel Cabieu<br>14150 OUISTREHAM                | 0010026901     | 810  | 1 225,25 |

|                                                    |                                                             |                |               |                  |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------|---------------|------------------|
| HAGHIGHAT CHEAR                                    | 10 rue de Fontenay<br>14150 OUISTREHAM                      | 0010025001     | 838           | 1 187,67         |
| GUERRIER                                           | 12 rue des Ecoles<br>14112 BIEVILLE-BEUVILLE                | 0010061814     | 39            | 53,45            |
| COLAS IDFN                                         | 74 rue de la Liberté<br>14730 GIBERVILLE                    | 48100310016801 | 4757          | 6 391,84         |
| GROUPE SCOLAIRE<br>CLOS HERBERT /<br>VILLE DE CAEN | 36 rue du Clos Herbert<br>14000 CAEN                        | 48300102621601 | 1519          | 876,97           |
| MATERNELLE PUIITS<br>PICARD / VILLE DE<br>CAEN     | 20 rue du Puits Picard<br>14000 CAEN                        | 48300102627101 | 789           | 452,31           |
| ROY                                                | 75 rue de la Seine<br>14000 CAEN                            | 48300101476808 | 54            | 29,67            |
| LA PLAINE<br>NORMANDE                              | 502 Haute Folie<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR             | 11005769001    | 406           | 652,03           |
| Ville HEROUVILLE<br>Ecole Maternelle la<br>Varende | 201 Belles Portes<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR           | 32700388001    | 2076          | 3227,03          |
| LABORIE                                            | 84 rue du Londel<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR            | 16074486001    | 41            | 65,85            |
| BRANELLEC                                          | 15 allée Jean-Marie Djibaou<br>14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR | 32700025001    | 167           | 259,93           |
| <b>TOTAUX</b>                                      |                                                             |                | <b>28 407</b> | <b>36 012,44</b> |

Le bureau communautaire dit que cette décision sera notifiée à l'organisme qui facture l'eau (le syndicat Eau du Bassin Caennais ou entreprise) et aux intéressés.

**N° B-2019-06-13/11 - Hérouville Saint Clair - rues Abbé Alix et Eugène Quesnel - Restructuration des réseaux eaux usées et eaux pluviales - Convention de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Eau du Bassin Caennais - Demandes d'aides financières**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le programme de restructuration du réseau d'eaux usées pour un montant de 350 000 € HT et d'eaux pluviales pour un montant de 266 000 € HT rues Abbé Alix et Eugène Quesnel sur la commune d'Hérouville Saint-Clair,

Le bureau communautaire approuve le projet de convention visant à confier la maîtrise d'ouvrage pour la restructuration des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, ainsi que pour les travaux sur le réseau d'eau potable secteur Abbé Alix et Eugène Quesnel, pour un montant total de 946 000 € HT, en précisant que la charge financière de cette opération est répartie comme suit :

- pour le syndicat Eau du Bassin Caennais, à hauteur de 330 000 € HT,
- pour la Communauté urbaine Caen la Mer, à hauteur de 616 000 € HT,

Le bureau communautaire sollicite l'Agence de l'Eau Seine Normandie ou tout autre organisme pour subventionner cette opération au plus fort taux,

Le bureau communautaire autorise le président ou son représentant à signer la convention précisant les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage avec le syndicat Eau du Bassin Caennais, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**N° B-2019-06-13/12 - Assainissement - Blainville sur Orne - ZAC ' Les Terres d'Avenir ' - convention avec FONCIM**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, confirme l'accord de Caen la mer pour la réalisation des réseaux d'assainissement eaux usées primaires de la ZAC « Les Terres d'Avenir » et la participation de Caen la mer au financement de leur réalisation dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 200 901 € HT, prévue au programme travaux assainissement eaux usées,

Le bureau communautaire approuve le projet de convention sur les modalités techniques et financières de la réalisation et du financement des réseaux d'assainissement eaux usées de la ZAC « Les Terres d'Avenir », entre FONCIM et la Communauté urbaine Caen la mer,

Le bureau communautaire autorise le président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**N° B-2019-06-13/13 - Assainissement - Cuverville - rue des Hauts Fourneaux - Création d'un poste de refoulement et extension du réseau d'eaux usées - Demande de subventions**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ou tout autre organisme une subvention au taux le plus élevé.

**N° B-2019-06-13/14 - Assainissement - Hérouville Saint Clair - avenues du Général de Gaulle et de la 3ème DIB - renouvellement de la conduite de refoulement du PR2 - demande de subvention**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ou tout autre organisme une subvention au taux le plus élevé.

**N° B-2019-06-13/15 - Assainissement collectif - 11ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie - convention de mandat entre l'agence de l'Eau Seine-Normandie et la communauté urbaine Caen la mer - aides financières - mise en conformité des réseaux d'évacuation d'eaux usées et d'eaux pluviales en domaine privé**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention de mandat à intervenir avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, convention de mandat qui portera sur des opérations groupées de travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement particulier et de déconnexion des eaux pluviales,

Le bureau communautaire autorise le président ou son représentant à signer ladite convention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**N° B-2019-06-13/16 - Assainissement non collectif - 11ème programme de l'agence de l'Eau Seine-Normandie - convention de mandat entre l'agence de l'Eau Seine-Normandie et la communauté urbaine Caen la mer - aides financières - réhabilitation des installations d'assainissement non collectif**

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de convention de mandat à intervenir avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, convention de mandat qui portera sur des opérations groupées de travaux de mise en conformité de l'assainissement non collectif,

Le bureau communautaire autorise le président ou son représentant à signer ladite convention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Diffusion :

- aux 55 maires
- aux membres du bureau

Affiché le **20 JUIN 2019**

  
Le Président,  
Joël BRUNEAU

